



Siège social : Beaugard - 35630 SAINT-SYMPHORIEN
Tél : 02.99.45.50.20 - Fax : 02.99.45.54.26 - Email : fdc35@fdc35.com

FORMATION GARDE CHASSE PARTICULIER (2 jours 1/2)
MERCREDI 06/03/2019 (8h00 – 18h00), **JEUDI 07/03/2019** (8h00 – 18h00)
et **VENDREDI 08/03/2019** (8h00 - 12h00).

Programme :

Module 1 (au moins 10 heures) :

- > 1. Notions juridiques de base.
- > 2. Droits et devoirs du garde particulier.
- > 3. Déontologie et technique d'intervention.

Module 2 (police de la chasse : au moins 8 heures).

- > 1. Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ses habitats.
- > 2. Réglementation de la chasse.
- > 3. Connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier.
- > 4. Conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

Coût de la formation : 60€ (règlement à retourner à la Fédération avec le bulletin d'inscription ci-joint).

Déjeuner : 12€ environ à régler sur place (il sera pris en commun le MERCREDI 06/03/2019 et le JEUDI 07/03/2019).



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION GARDE CHASSE PARTICULIER

Je soussigné (Nom, prénom, adresse, téléphone, email)

.....
.....

participera à la FORMATION GARDE CHASSE PARTICULIER qui se tiendra sur 2 jours 1/2 les :
MERCREDI 06/03/2019 (8h00 – 18h00), **JEUDI 07/03/2019** (8h00 – 18h00) et **VENDREDI 08/03/2019** (8h00 - 12h00).

Ci-joint un chèque de 60€. Ce tarif n'inclut pas le prix du déjeuner qui sera à régler sur place le mercredi 06/03/2019 et jeudi 07/03/2019.

A....., le
(Signature)